

Délibération 2022-09-CFVE

Séance du 23 juin 2022

Extrait du recueil des actes du  
Conseil de la Formation et de Vie Etudiante

### **Procédure de déclaration des étudiants sportifs de haut-niveau**

Le Conseil de la Formation et de la Vie Etudiante (CFVE) de l'Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF) en formation plénière s'est réuni le jeudi 23 juin 2022 dans la salle des conseils de la Maison des Services à l'Étudiant sur le Site du Mont Houy, sur la convocation de M. Abdelhakim Artiba, Président de l'Université et sous la présidence de Monsieur Franck Barbier, Vice-Président du Conseil de la Formation et de la Vie Etudiante (CFVE).

Le quorum étant atteint,

Vu le code de l'éducation ;

Vu la délibération 2020-22-CFVE du 09 décembre 2020 relative à la charte de l'étudiant sportif de haut-niveau ;

M. Franck Barbier laisse la parole à M. Mohamed Oussedrate, du Service des Sports, qui présente aux membres la procédure de déclaration des étudiants sportifs de haut-niveau.

Après en avoir délibéré,

**Le Conseil de la Formation et de la Vie Etudiante approuve à l'unanimité des voix la procédure de déclaration des étudiants sportifs de haut-niveau selon le document joint à la présente délibération.**

Valenciennes, le 27 juin 2022

Abdelhakim Artiba  
Président



N° identification : GR8C-P1  
Version : 1  
Date de création : 17/06/2022  
Date de modification :  
N° page : 1/1

**PRENDRE EN CHARGE LES ETUDIANTS  
SPORTIFS DE HAUT NIVEAU**

PROCESSUS : PROMOUVOIR LES ACTIVITES PHYSIQUES  
ET LES PRATIQUES COMPETITIVES  
DOMAINE : GESTION DES RESSOURCES

**INSA** INSTITUT NATIONAL  
DES SCIENCES  
APPLIQUEES  
HAUTS-DE-FRANCE

**Université  
Polytechnique**  
HAUTS-DE-FRANCE

Annexe à la délibération 2022-09-CFVE

**Demande d'attribution du Statut ESHN « Étudiant Sportif de Haut Niveau » :**

S'il remplit les critères lui permettant d'être reconnu comme SHN, l'étudiant remplit le *formulaire de demande d'attribution de statut pour les SHN* disponible sur l'ENT, le signe, joint les pièces justificatives et l'envoie au service des Sports via l'espace dédié.

Le service des Sports instruit le dossier et saisit la Commission Universitaire des statuts d'Étudiant Sportif de Haut Niveau au fil de l'eau.

**Passage en Commission Universitaire des statuts d'Étudiant Sportif de Haut Niveau :**

La commission étudie les demandes de statut, émet un procès-verbal sur le relevé de ses décisions. Le président de séance signe les demandes d'attribution et transmet les dossiers au service des sports.

Le service des Sports fait signer le formulaire de demande d'attribution au vice-président délégué de l'UPHF. Le document est ensuite renvoyé par le cabinet de la Présidence au service des Sports.

**Communication des résultats de la commission :**

Le service des Sports informe les composantes ou établissement-composante par l'intermédiaire du Responsable Administratif et Pédagogique (RAP) de la décision du Vice-Président.

Le service des sports contacte individuellement les étudiants par mail pour leur faire part du relevé de décisions.

Si attribution du statut, l'étudiant recevra également un open badge faisant foi de certificat numérique de son statut d'étudiant sportif de Haut niveau pour l'année en cours.

**Demande et mise en place des aménagements :**

L'étudiant ayant obtenu le statut sportif de haut niveau au sein de l'université prend contact avec le service des sports pour réaliser une demande sur les aménagements prévus dans la charte dont il souhaite bénéficier.

Le service des sports contacte le RAP et/ou le Directeur de la composante ou établissement-composante pour transmettre les demandes d'aménagement souhaitées par l'étudiants.

Le RAP et/ou le Directeur de la composante ou établissement-composante informe le Responsable Pédagogique (RP) de la formation concernée pour mettre en place les aménagements demandés. Le RP et/ou le RAP mettent en œuvre les aménagements demandés par l'étudiant.

ACTEURS DU PILOTAGE			
REDACTION	CONFORMITE SMQ UPHF	RESPONSABLE MISE EN ŒUVRE	CONFORMITE POLITIQUE ETABLISSEMENT
S. MALAPEL J.Ph DUBOC M. OUSSEDRATE	Responsable Qualité UPHF	Directeur PFVE	VP Réussite et vie étudiante
	Date : Visa :	Date : Visa :	Date : Signature :
	Responsable Qualité INSA	Directeur Service des Sports	Directeur Formations INSA HDF
	Date : Visa :	Date : Visa :	Date : Signature :